

# Compte-rendu du Conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020/2021

Mardi 2 mars 2021 à 18h

## Présents :

Mesdames Ménard, Pichon, Biard, Monieur Urty (parents d'élèves),  
Monsieur Desvages(DDEN),  
Monsieur Dupeyrat (Directeur)  
M. Magnanon, Mme Brunet représentants de la municipalité,  
Mesdames Bâcle-Gentil, Cheminaud, Gorce, Lecourt, Rossignol, Volpi, enseignantes,  
Madame Videau, membre du RASED

## Excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Mme Bossant (enseignante CM2),Mme Bouteiller,  
Mme Fournié (parents d'élèves)

## Ordre du jour :

- Prévion d'effectifs
- Projet de médiation avec l'association OMEGA
- Projet informatique CM
- Classes transplantées 2021
- Organisation du temps scolaire 2021/2024
- Questions diverses.

En raison de la situation sanitaire, ce conseil d'école est organisé en distanciel sur la plateforme Via. Une fois les problèmes de connexion réglés, le directeur souhaite la bienvenue à tous les participants.

## Prévion d'effectifs pour la rentrée prochaine :

Actuellement, l'école compte 123 élèves, et pourrait n'en compter que 118 en septembre 2021. Pour une école de 6 classes, la moyenne serait donc de moins de 20 élèves par classe. Ces effectifs semblent compatibles avec un accueil satisfaisant des élèves d'ULIS école pour les enseignants. Il est toutefois important de noter que la première tranche du projet immobilier des Sablons, situé juste à côté de l'école, est en phase d'être achevée. Les premiers logements devraient être livrés au dernier trimestre 2021. Ces logements sociaux pourraient faire venir de nouveaux élèves à l'école Pierre et Marie Curie.

## Projet de médiation avec l'association OMEGA :

Un partenariat avec Oméga a été retenu l'an passé. Cet organisme prévoyait une formation pour le personnel communal et les enseignants afin d'améliorer le vivre ensemble dans l'école. L'épidémie de la Covid 19 a interrompu ce projet en 2020.

Cette année, un projet hybride débutera avant la fin de l'année scolaire. Deux enseignantes volontaires de CE2 et CM ont accepté de porter ce projet pour les enseignants. Une première sensibilisation à « la médiation par les pairs », de tous les enfants de l'école (en amont de la mise en route de l'action) avant la fin de l'année scolaire est prévue. Avec M. Lambert, un calendrier va devoir être établi.

Une fois cette information faite, des élèves de CM pourront, en début d'année prochaine, se positionner pour devenir médiateur. Ils suivront alors, avec les 2 enseignantes, 8 séances, soit 10heures de formation qui se dérouleront durant le temps d'APC.

## Projet informatique CM :

Depuis janvier, le CSCS de Gond-Pontouvre met à disposition de l'école, un animateur, 3h par semaine afin de travailler les notions du B2i. L'expérience de la classe à distance, pendant les périodes de confinement, a révélé les manques des élèves, dans la maîtrise des outils informatiques.

En conseil des maîtres, l'équipe pédagogique de l'école a décidé de donner la priorité aux CM pour les préparer aux attentes du collègue dans ce domaine.

5 groupes d'élèves sont concernés par ce projet, issus de 3 classes. (CM2, CM1/CM2, CM1/CE2)

Une progression a été mise en place sur les 2 années, en concertation entre les enseignants et l'animateur informatique.

#### Classe transplantées 2020/2021 :

Cette année scolaire, deux classes transplantées étaient prévues :

En raison des règles sanitaires en vigueur, la première a été annulée ( CE2 de Mme Lecourt du 28 janvier au 5 février ) en raison de la fermeture administrative du centre d'altitude de la Charente à Saint Lary-Soulan. Un report est possible en juin, sous réserve de l'ouverture du centre à cette période. Le dossier déposé auprès de l'administration pourrait être répliqué dans cette éventualité. La seconde est en attente d'autorisation (11 CE1 de Mme Cheminaud partants). Elle est prévue du 2 au 8 mai 2021, également au centre d'altitude de la Charente. Le coût par enfant de ce séjour est de 189€. Le Conseil Départemental participe à hauteur de 1540€ pour la classe et la commune de Gond-Pontouvre, à hauteur de 2079€.

#### Organisation du temps scolaire 2021/2024 :

Cette année, le conseil d'école doit se prononcer sur l'organisation de la semaine, pour la période 2021/2024. Pour ce faire un vote est nécessaire pour valider la position du conseil d'école.

Le directeur souhaite que chaque participant puisse voter en connaissance de cause et donc ouvre le débat.

Les enseignants présentent des arguments en faveur des deux solutions :

La semaine de 4 jours offre une pause « intellectuelle » aux enfants dans la semaine. Pour certains d'entre eux, le temps de présence à l'école est long, quel que soit le temps de classe. Donc diminuer le nombre de jour de présence dans la semaine, c'est offrir la possibilité d'un repos supplémentaire.

Elle laisse aux enseignants du temps pour, le mercredi, l'occasion de se réunir pour travailler en équipe autour de projets.

La semaine de 4,5 jours est intéressante pour sa continuité pédagogique et ses matinées efficaces en terme de travail. Les fins de journées sont quelquefois difficiles pour certains enfants qui pourraient avoir du mal à supporter 45 minutes supplémentaires.

Les parents font part de leurs inquiétudes, sur le plan financier, avec un passage à la semaine de 4jours. M.Urty demande quel serait l'impact pour les inscriptions au centre de loisirs (coût journée/coût demi-journée). Mme Ménard note que les TAP disparaîtraient avec la semaine de 4jours. Ce que M.Maganon confirme car, avec une journée scolaire de 6h, il lui semble peu judicieux de la rallonger. D'autre part, la présence d'enfants, la journée entière au centre de loisirs, mobilise un nombre plus important d'animateurs qui ne seront plus disponibles le soir pour encadrer des activités des TAP. Les parents d'élèves demandent les résultats de l'enquête menée par la mairie en décembre ; en effet, ils souhaitent respecter le choix de la majorité des parents d'élèves de l'école.

La mairie a effectué un sondage auprès des parents d'élèves en décembre qui a eu un taux de participation important (plus de 100 réponses). Les résultats étaient en faveur de la semaine de 4,5jours à 65 %. Cependant M. Magnanon note une forte baisse d'adhésion des familles à ce rythmes puisque que 3 ans plus tôt, ils votaient à près de 85 % en faveur de la semaine de 4,5jours. Il exprime la volonté municipale de ne pas se prononcer dans ce débat et indique que la municipalité se ralliera au choix des enseignants et des parents.

Le vote est organisé anonymement (sondage Via)

Résultats du vote :

«inscrits» : 17

votants : 15

exprimés : 11

- semaine de 4 jours : 6 voix
- semaine de 4,5 jours : 5 voix
- abstention : 4 voix

#### Questions diverses :

- PPMS : Un second exercice incendie est prévu le lundi 15 mars 2021. Le Directeur invite les membres du conseil d'école qui souhaiteraient assister à cet exercice en tant qu'observateur, à prendre contact avec lui. Un message de rappel leur sera envoyé, quand l'heure de cet exercice sera fixée.

Le directeur indique l'impossibilité d'organiser un exercice de confinement pour l'instant, en raison des contraintes sanitaires en vigueur qui empêchent de mélanger les groupes dans un même lieu. Dès que ces freins seront levés, l'exercice sera programmé.

La séance est levée à 19h50

Le Directeur